

AVIS DU CSEM N°38 – JEUDI 21 JUIN 2018

Avis du Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM) relatif aux orientations et thèmes prioritaires pour la formation en cours de carrière (I.F.C. 2019–2020) à l'attention du Service général du pilotage du système éducatif.

- La pratique de l'éducation aux médias dans les écoles est particulièrement efficace lorsqu'elle se développe au travers de pédagogies créatives débouchant sur une production médiatique (cinéma, radio, webTV, webdoc, blog...), démarches peu ou pas du tout abordées lors de la formation initiale. Ce constat fait, il apparaît très pertinent, voire indispensable, de mettre les enseignants en situation de création médiatique lors des formations en cours de carrière.

Dans ce contexte créatif nécessitant l'usage et la bonne connaissance technique d'appareils médiatiques (ordinateurs, tablettes, caméras, appareils photo...), un formateur ne peut être réellement efficace que face à un nombre restreint d'apprenants. Le Conseil demande de renforcer l'offre de formations à la production autour de la mise en œuvre de projets de création médiatique en complément des offres en analyse des médias. Il insiste pour que, dans ce contexte, la taille des groupes soit limitée.

- Le CSEM souhaite que les formations en éducatrices aux médias tendent à entrer dans certains thèmes en concordance avec les attentes sociétales :
 - accompagner les jeunes dans l'usage des réseaux sociaux,
 - s'informer par les médias – recherche et fiabilité de l'information,
 - lutter contre la désinformation et la mésinformation – les théories du complot,
 - la liberté d'expression – usages, droits et limites,

sans en faire des thèmes exclusifs ni cumulatifs à toute formation en éducation aux médias.

- Sur base de ses travaux récents, « Pistes pédagogiques pour mettre l'éducation aux médias au service de l'éducation à la philosophie et la citoyenneté¹ » et « Éduquer au cinéma pour mieux vivre et agir ensemble² », notamment, ainsi que dans la mise en œuvre des nouveaux référentiels de compétences des cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté, le Conseil souhaite que l'IFC propose, à destination des professeurs en charge du cours d'EPC, des formations identifiées sous la thématique « l'éducation aux médias au service de l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté ».

Dans le cadre plus général de la mission d'éducation à la citoyenneté de l'École, le Conseil souhaite également que l'IFC propose, à destination de tous les enseignants, des formations identifiées sous la thématique « l'éducation aux médias au service de l'éducation à la citoyenneté »

¹ http://www.csem.be/eam_epc_fondamental (Un travail de même nature est en voie de finalisation pour le secondaire)

² http://www.csem.be/outils/brochures/csem/eduquer_au_cinema_pour_mieux_vivre_et_agir_ensemble